

L'An 9 et l'An 10 à Lannilis (1801-1802)

Le 29 pluviôse an 9, les municipaux lannilisiens établissaient ce que nous appelons aujourd'hui un budget primitif pour l'an 10. Il est éloquent dans sa simplicité et ses chiffres laisseront rêveurs nos modernes conseillers. En tout 7 articles avec un total de dépenses s'élevant à la somme de 980,90 francs. En voici le détail:

Article premier. - Entretien et réparation de l'horloge: 300 francs.

Art. 2. - Entretien, police et réparation des murs qui cernent le cimetière - Entretien et réparation du temple décadaire, c'est-à-dire, suivant le jargon de l'époque, de l'église paroissiale: 100 francs.

Art. 3. - Frais de registre, état civil et impression: 189,90 francs.

Art. 4. - Traitement du secrétaire de la mairie: 300 francs (1).

Art. 5. - Loyer de la Maison Commune, frais de bureau et salaire du concierge : 255 francs.

Art. 6. - Frais des fêtes nationales : 50 francs.

Art. 7. - Frais concernant la Garde Nationale, les colonnes mobiles, chandelles et bons au corps de garde lors du passage des troupes : 50 francs.

Le maire est toujours le citoyen Hervé **Bourc'h** (2) ; l'adjoint le citoyen Jean **Bergot** et le nouveau secrétaire de la mairie, nommé le 1^{er} ventôse an 9, le citoyen Mathurin **Pluchon**, « ex-président de l'ex-canton de Lannilis ».

Durant l'été de 1801, l'apaisement religieux se poursuit à l'approche du Concordat. Le 27 prairial an 9, l'abbé François **Goachet** (3) se présente à la municipalité de Lannilis, porteur d'un ordre de la mairie de **Plouzévé** (où il s'était caché durant la plus grande partie de la Révolution). Quelque temps après, le 5 thermidor an 9, ce sont les deux vicaires de Lannilis, les abbés **Floch** et **Manac'h**, qui viennent faire leur soumission définitive. Tous le font dans les mêmes termes: « *Je viens donner à la puissance temporelle une garantie de ma soumission. En conséquence, sauf la religion catholique, je promets d'être fidèle à la Constitution de l'an 8* ». Au printemps 1802, Lannilis est doté d'un nouveau maire. Le 25 germinal an 10, en effet (avril 1802) le préfet libère Hervé **Bourc'h** de ses fonctions et nomme à sa place un important commerçant, Jean-Baptiste **Bernard**, qui remplissait jusqu'alors le rôle de percepteur des Contributions Directes et Patentes de Lannilis.

La fin de ce printemps sera marqué par un événement sensationnel qui causa une joie très vive à nos ancêtres: le retour d'Angleterre des prêtres émigrés, les abbés **Le Duc**, recteur et **Bergot**, vicaire. Le souvenir de cette journée mémorable, attendue depuis 10 ans, resta longtemps gravée dans l'esprit des paroissiens et notre prochain article sera consacré à ce retour.

Y. NICOLAS, Novembre 1966

(1) Cet article était accompagné du commentaire suivant: « *Le conseil a senti combien il était essentiel que les registres de l'Etat Civil soient bien tenus. Profondément affecté de voir les nullités dont fourmillent dans la plupart des communes rurales des actes qui touchent de près aux intérêts des familles, il a vu que dans une commune aussi populeuse que l'est celle de Lannilis, il fallait un homme intelligent qui fût chargé de la rédaction de ces actes et qui, en même temps, ferait toutes les expéditions de la mairie. Il a donc prévu qu'on ne pouvait allouer une somme moindre que celle de trois cents francs. »*

(2) Le maire **Bourc'h** était sans doute le père de cette Barbe **Bourc'h** qui, ayant sans doute souffert de la petite vérole, fut rendue célèbre par le dicton que connaissaient nos grands-mères :

**« Barba ar Vourc'h ar pitiotet
Tri mil ganjer ous lie gwelet. »**

La tombe de Barbe **Vourc'h** se voit encore dans notre cimetière.

(3) L'abbé François **Goachet** était né à Poulduff-Vihan en Lannilis, le 25 avril 1764. Prêtre le 20 septembre 1788, il fut nommé vicaire à **Plouzévéde** et refusa, en 1791, le serment schismatique. Il se cacha durant toute la Révolution et ne fut jamais pris. Redevenu vicaire à **Plouzévéde** en 1802, il y mourut le 12 juin 1804. Il appartient probablement à la famille **Goachet**, de Kérvin, qui a fourni un autre prêtre en 1919, décédé jeune comme son homonyme.